

**CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 9 SEPTEMBRE 2019
COMPTE RENDU SYNTHETIQUE**

I. ADMINISTRATION GENERALE

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

- 1) **Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 21 mai 2019.** **ADOPTE**
L'assemblée délibérante a approuvé le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 21 mai 2019.

II. FINANCES

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur LEFEVRE.*

- 2) **Budget Ville 2019 : Décision modificative n°2.** **ADOPTE**
La décision modificative n°2 du budget Ville 2019 s'équilibre en dépenses et en recettes à 193.048 Euros, dont 114.867 Euros pour la section de fonctionnement et 78.181 Euros pour la section d'investissement.

- 3) **Calcul des charges transférées à la suite du transfert de la compétence « assainissement » à la Communauté d'Agglomération du Boulonnais par la Commission Locale d'Evaluation des charges Transférées :**
Avis du Conseil Municipal. **AVIS FAVORABLE**

La Commission Locale d'Evaluation des charges Transférées (CLET) de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais s'est réunie les 29 avril et 4 juillet 2019, pour le calcul des charges transférées à la suite du transfert de la compétence « assainissement » à la Communauté d'Agglomération du Boulonnais. Conformément à l'article L 5211-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur ce transfert de charges.

- 4) **Demande de garantie d'emprunt d'un montant de 200.000 Euros par le Syndicat Intercommunal Le Portel Outreau (SILPO) auprès du Crédit Agricole Nord de France destiné à financer des travaux à la piscine intercommunale.** **ADOPTE**

Le Syndicat Intercommunal Le Portel Outreau (SILPO) va contracter auprès du Crédit Agricole Nord de France un emprunt de 200.000 Euros, destiné à financer des travaux à la piscine et sollicite, à cet effet, la garantie d'emprunt des communes du Portel et d'Outreau.

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire.*

- 5) **Subventions aux associations : état complémentaire 2019 n°2.** **ADOPTE**
Le Conseil Municipal a approuvé l'état complémentaire n°2 des subventions aux associations 2019, afin d'accorder une subvention à l'association Les Vareuses Porteloises, pour un montant de 2.550 Euros.

III. INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire.*

- 6) **Plan de valorisation de la station balnéaire mis en place par la Communauté d'Agglomération du Boulonnais : information au Conseil Municipal.**

Le plan de valorisation de la station balnéaire mis en place par la Communauté d'Agglomération du Boulonnais a été présenté au Conseil Municipal par Monsieur le Maire.

IV. **PERSONNEL**

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur LEFEVRE.*

7) Modification du tableau des effectifs.

ADOPTE

Le Conseil Municipal a modifié le tableau des effectifs.

Le tableau des effectifs reprend tous les postes dont le Conseil Municipal autorise l'ouverture ou la suppression au cours de l'année. C'est au Maire qu'il revient ensuite de pourvoir ces postes.

8) Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) : Modification.

ADOPTE

Par délibération n°2017-148 en date du 19 décembre 2017, l'assemblée délibérante a institué le Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP), qui est applicable depuis le 1er janvier 2018. Le Conseil Municipal a modifié la délibération institutive.

9) Régime d'indemnités des astreintes : Modification.

ADOPTE

L'assemblée délibérante a modifié la délibération n°2018-82 en date du 8 octobre 2018 fixant les modalités de rémunération des astreintes.

V. **VOIRIES ET RESEAUX**

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur LIEVENS*

10) Actualisation de la longueur de voiries communales pour la D.G.F.

ADOPTE

Un des critères de calcul de la D.G.F. (Dotation Globale de Fonctionnement) est la longueur de la voirie communale. La longueur actuelle de voirie déclarée aux services de la Préfecture par la commune est de 22.415 mètres linéaires. Considérant que l'actualisation de la voirie dans le domaine public n'a pas été effectuée depuis quelques années et que les derniers aménagements de voiries réalisés sur la commune ont modifié le linéaire de voirie, il était nécessaire de prendre une nouvelle délibération. Le linéaire de voiries communales représente désormais un total de 22.715 mètres linéaires.

VI. **URBANISME - DOMAINES - TRAVAUX**

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur LIEVENS*

11) Dénomination de l'allée Arsène Tchakarian.

ADOPTE

Le Conseil Municipal a modifié la dénomination de la portion de la rue Victor Hugo, comprise entre le quai Duguay Trouin et la rue de l'Amiral Courbet, pour l'appeler : allée Arsène Tchakarian.

12) Déclassement d'une parcelle de terrain sise rue du Fort de Coupes au Portel en vue de la cession à Monsieur Guillaume LEBLANC et Monsieur Pascal FOURNIER.

ADOPTE

Préalablement à la vente de la parcelle de terrain sise rue du Fort de Coupes au Portel, cadastrée AI 461 pour partie, elle sera déclassée et intégrée dans le domaine privé communal.

13) Vente amiable d'une parcelle de terrain sise rue du Fort de Coupes au Portel à Monsieur Guillaume LEBLANC et Monsieur Pascal FOURNIER.

ADOPTE

Il est prévu la vente amiable à Monsieur Guillaume LEBLANC et Monsieur Pascal FOURNIER de la parcelle de terrain jouxtant leur logement sise 1 bis, boulevard du Fort de Coupes d'une superficie d'environ 96 m² pour un montant de 10 Euros/m². Les frais de géomètre et de notaire sont à la charge des acquéreurs.

14) Vente amiable de l'appartement lot n°4 sis 41/43 rue Carnot au Portel.

ADOPTE

L'assemblée délibérante a approuvé la vente amiable à Monsieur et Madame Mohamed BOURASSI – MALAHIEUDE de l'appartement lot n°4, cadastré XA 204, sis 41/43 rue Carnot au Portel, pour un montant de 20.000 Euros TTC.

15) Vente amiable de l'immeuble 22 rue d'Outreau au Portel à la « SCI du 7 rue Coppin » sise 5 rue du Mont Soleil à Outreau. ADOPTE

La Commune ne pouvant supporter l'ensemble des travaux de remise en état de l'immeuble 22 rue d'Outreau au Portel, il est prévu de procéder à sa cession amiable à la « SCI du 7 rue Coppin » sise 5 rue du Mont Soleil à Outreau, pour un montant de 300.000 Euros.

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

16) Convention avec la Communauté d'Agglomération du Boulonnais pour l'adhésion à la centrale d'achats du Boulonnais. ADOPTE

Il est prévu de passer une convention avec la Communauté d'Agglomération du Boulonnais afin adhérer à la Centrale d'Achats du Boulonnais, qui permettra un accès « à la carte » et rapide aux marchés passés par celle-ci.

VII. SUBVENTIONS - CADRE DE VIE - DEVELOPPEMENT DURABLE

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire.*

17) Région Hauts de France « Redynamisons nos centres-villes et centres-bourgs » : Demande de subventions. ADOPTE

La ville du Portel a répondu à l'appel à projets intitulé « Redynamisons nos centres-villes et centres-bourgs » mis en œuvre par la Région Hauts de France. Par courrier en date du 7 juin dernier, la comité de sélection nous a informés que notre candidature avait été retenue. 114 communes, dont la nôtre, bénéficieront ainsi d'une aide financière de la Région. Par conséquent, l'assemblée délibérante a autorisé la demande d'aide financière de la Région, selon l'échéancier suivant : 2019 : 327.559 Euros, 2020 : 340.000 Euros et 2021 : 332.441 Euros.

18) Création d'un terrain multisports : demande de subvention auprès du Département. ADOPTE

Il est prévu de solliciter une subvention auprès du Département au taux maximum pour la création d'un terrain multisports dans le quartier Daudet. Le montant de l'opération est estimé à 156.654,24 Euros HT.

19) Dotation Politique de la Ville (D.P.V.) : Demande de subventions 2019 : Création d'équipements au stade André Lefèvre : Modification. ADOPTE

Par délibération n°2019-54 du Conseil Municipal en date du 21 mai 2019, l'assemblée délibérante a approuvé le projet de création d'équipements au stade André Lefèvre, pour un montant de 350.000 Euros HT, et a autorisé Monsieur le Maire a sollicité une subvention de l'Etat au taux maximum. Monsieur le Préfet a décidé du soutien financier de l'Etat pour ce dossier à hauteur de 194.000 Euros. Aussi, il convient d'actualiser le plan de financement au vu du montant de l'aide inférieur à celui sollicité initialement.

20) « Architectures et couleurs Porteloises » : Subventions communales. ADOPTE

Dans le cadre de l'opération « architectures et couleurs Porteloises », le Conseil Municipal a délibéré sur l'octroi de subventions municipales à des particuliers ou à des commerçants pour la réalisation de travaux de façades.

21) Médiathèque « Les jardins du savoir » : Modification du nombre de documents empruntables. ADOPTE

Le nombre de documents est aujourd'hui suffisant pour augmenter le nombre de documents prêtés, tout en maintenant une rotation du fonds. Aussi, il est proposé de simplifier le nombre de documents empruntables en supprimant les limitations :

- Adhérent livres : 10 documents (livres, périodiques et textes lus sur cd) pour 3 semaines.

- Adhérent multimédia : 15 documents (livres, périodiques, textes lus sur cd, cd, dvd et jeux) pour 3 semaines.

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur COPPIN.*

22) Lutte contre la pollution plastique : Signature d'une charte d'engagement pour « une plage sans déchet plastique » avec le Ministère de la transition écologique et solidaire. ADOPTE

Pour lutter contre les déchets plastiques et veiller à la propreté et à la préservation des plages et du littoral, le Ministère de la Transition écologique et solidaire propose aux communes de signer une charte pour « une plage sans déchet plastique ». Les communes peuvent prendre jusqu'à 15 engagements pour préserver les écosystèmes littoraux et marins, répartis en 3 volets : sensibilisation - prévention - ramassage, nettoyage, collecte et tri des déchets.

VIII. COMPTE RENDU DE L'EMPLOI DE DELEGATION DE MONSIEUR LE MAIRE

Délibération n°2014-39 en date du 16 avril 2014.

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

✓ **Tarification « char à voile et kayak de mer ».**

La tarification de l'activité « char à voile et kayak de mer » applicable au 1er avril 2019 a été fixée par arrêté municipal n°2019-75 en date du 8 mars 2019, comme suit (pour une séance de 2 heures) :

- Individuels adultes : 15 euros pour les Portelois et 30 euros pour les extérieurs
- Individuels enfants : 10 euros pour les Portelois et 20 euros pour les extérieurs
- Scolaires/ALSH : gratuit pour les Portelois et 12 euros pour les extérieurs
- Groupe de personnes à mobilité réduite : 20 euros pour les Portelois et 40 euros pour les extérieurs
- Groupe de + 12 enfants : 8 euros pour les Portelois et 18 euros pour les extérieurs
- Groupe de + 12 adultes : 13 euros pour les Portelois et 28 euros pour les extérieurs

✓ **Sortie Paintball à Beaumerie Saint Martin – mercredi 17 avril 2019 : Tarifs.**

Une sortie Paintball a été organisée par le Pôle famille à Beaumerie Saint Martin, le mercredi 17 avril 2019, à l'attention des jeunes portelois de 12 à 17 ans possédant la carte PASS. La participation financière a été fixée à 7 euros - Arrêté municipal n°2019-120 en date du 1er avril 2019.

✓ **Sortie au Parc Disneyland à Paris – samedi 18 mai 2019 : Tarifs.**

Dans le cadre de la semaine de la jeunesse, une sortie a été organisée par le Pôle famille au parc Disneyland à Paris, le samedi 18 mai 2019, à l'attention des jeunes portelois de 12 à 25 ans. La participation financière a été fixée par arrêté municipal n°2019-121 en date du 1er avril 2019 comme suit : 20 euros – Gratuit pour les enfants du CAJ ayant participé bénévolement à différentes actions.

✓ **Repas dansant « couscous » organisé par le service seniors le vendredi 21 juin 2019.**

La tarification d'un repas dansant « couscous » organisé le vendredi 21 juin 2019, par le service seniors, à la salle Yves Montand, a été fixée à 20 Euros pour les adhérents et à 22 Euros pour les non adhérents (le tarif comprenait le repas et l'animation) - Arrêté municipal n°2019-204 en date du 4 juin 2019.

✓ **Régie de recettes « Accueils de loisirs : participation des familles et CAJ » : modification.**

Dans le cadre de la mise en place du dispositif My Péri'school, la régie de recettes susvisée est désormais dotée d'un Compte de Dépôt de Fonds au Trésor (DFT). Elle pourra encaisser les recettes en espèces, en chèques bancaires, en chèques vacances, en tickets colonies CAF et en Carte Bancaire (terminal et internet). Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé avec un double plafond : un montant maximum d'encaisse dit plafond général et à l'intérieur de celui-ci un plafond pour la seule encaisse fiduciaire - le plafond d'encaisse globale maximal est fixé à 3.000 Euros - 5.000 Euros en période estivale et le plafond d'encaisse fiduciaire (monnaie et billets) maximal est fixé à 1.000 Euros (Arrêté municipal n°2019-240 en date du 25 juin 2019).

✓ **Régie de recettes « Activités en faveur de la jeunesse » : modification.**

Par arrêté municipal n°2019-241 en date du 25 juin 2019, dans le cadre de la mise en place du dispositif My Péri'school, la régie de recettes « Activités en faveur de la jeunesse » sera désormais dotée d'un Compte de Dépôt de Fonds au Trésor (DFT). Elle pourra encaisser les recettes en espèces, en chèques bancaires, en chèques vacances, en tickets loisirs, en coupons sports et en Carte Bancaire (terminal et internet). Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé avec un double plafond : un montant maximum d'encaisse dit plafond général et à l'intérieur de celui-ci un plafond pour la seule encaisse fiduciaire - le plafond d'encaisse globale maximal est fixé à 2.500 Euros et le plafond d'encaisse fiduciaire (monnaie et billets) maximal est fixé à 1.000 Euros.

✓ **Régie de recettes « des activités du service des sports » : Modification.**

Dans le cadre de la mise en place du dispositif My Péri'school, la régie susvisée est désormais dotée d'un Compte de Dépôt de Fonds au Trésor (DFT). Elle pourra encaisser les recettes en espèces, en chèques bancaires, en chèques vacances, en coupons sports et en Carte Bancaire (terminal et internet). Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé avec un double plafond : un montant maximum d'encaisse dit plafond général et à l'intérieur de celui-ci un plafond pour la seule encaisse fiduciaire. Le plafond d'encaisse globale maximal est fixé à 2.000 Euros et le plafond d'encaisse fiduciaire (monnaie et billets) maximal est fixé à 500 Euros (Arrêté municipal n°2019-242 en date du 25 juin 2019).

- ✓ **Sortie pêche à Tingry – mardi 16 juillet 2019 : Tarifs.**
Une sortie pêche à Tingry a été organisée par le Pôle famille, le mardi 16 juillet, à l'attention des jeunes portelois de 12 à 17 ans, fréquentant ou non le CAJ, possédant la carte PASS. La participation financière a été fixée à 5 euros - Arrêté municipal n°2019-245 en date du 18 juin 2019.
- ✓ **Sortie à l'Aqualud du Touquet – vendredi 26 juillet 2019 : Tarifs.**
Par arrêté municipal n°2019-246 en date du 18 juin 2019, la participation financière à une sortie à l'Aqualud au Touquet organisée le vendredi 26 juillet, à l'attention des jeunes portelois de 12 à 17 ans, fréquentant ou non le CAJ, possédant la carte PASS, a été fixée à 8 euros.
- ✓ **Sortie à Bagatelle – vendredi 2 août 2019 : Tarifs.**
Une sortie à Bagatelle a été organisée le vendredi 2 août 2019, à l'attention des jeunes portelois de 12 à 17 ans, fréquentant ou non le CAJ, possédant la carte PASS. La participation financière a été fixée à 10 euros, par arrêté municipal n°2019-247 en date du 18 juin 2019.
- ✓ **Week-end à la base de loisirs de Jumièges – juillet 2019 : Tarifs.**
Par arrêté municipal n°2019-248 en date du 18 juin 2019, la participation financière à un week-end à la base de loisirs de Jumièges organisé du samedi 13 au lundi 15 juillet 2019 et du samedi 20 au lundi 22 juillet 2019, à l'attention des jeunes portelois de 12 à 17 ans, fréquentant ou non le CAJ, possédant la carte PASS, a été fixée à 20 euros le séjour.
- ✓ **Régie de recettes : Cantines et garderies scolaires : Modification.**
Par arrêté municipal n°2019-249 en date du 25 juin 2019, la régie de recettes susvisée est désormais autorisée à encaisser les recettes par internet, ceci dans le cadre de la mise en place du dispositif My Péri'school.
- ✓ **Réalisation d'un emprunt de 600.000 Euros auprès du Crédit Agricole Nord de France.**
Pour financer son programme d'investissements 2019-2020, la Ville a contracté auprès du Crédit Agricole Nord de France un emprunt d'un montant de 600.000 Euros par arrêté municipal n°2019-255 date du 28 juin 2019, dont voici les principales caractéristiques :
Phase de préfinancement : Taux d'intérêt : des intérêts intercalaires seront exigibles trimestriellement au taux EURIBOR 3 mois moyenné (index flooré à 0 %) majoré d'une marge fixe de 0,40 % - Frais de dossier : 500 euros.
Phase de consolidation : Durée : 15 ans - Taux d'intérêt : EURIBOR 3 mois jour (index flooré à 0 %), majoré d'une marge fixe de 0,46 %, soit un taux d'intérêt plancher de 0,46 % - Date limite de la consolidation : le 4/5/2020 - Périodicité des échéances : trimestrielles - Mode d'amortissement : constant.
- ✓ **Ouverture d'une ligne de trésorerie de 1.700.000 Euros auprès de la Société Générale.**
Par arrêté municipal n°2019-256 en date du 28 juin 2019, pour financer ses besoins ponctuels de trésorerie, la Ville a contracté une ligne de trésorerie auprès de la Société Générale d'un montant de 1.700.000 Euros, dont voici les principales caractéristiques :
Durée maximale : un an – Index des tirages et taux d'intérêt : Les utilisations porteront intérêt sur le Taux Moyen Mensuel des Euribor 1 mois (EUF 1M) majoré de 1 % hors frais – Taux Effectif Global : les tirages étant productifs d'intérêts à taux variable, il est impossible de calculer un TEG valable pour toute la durée du contrat – Frais de dossier : 1.000 Euros – Forfait de gestion : 1.000 Euros.
- ✓ **Régie de recettes : « droits de place : marchés, braderies, opérations de ventes ponctuelles, aire de camping-cars » : Modification.**
L'objet de la régie susvisée est étendu à l'encaissement des recettes des sanitaires automatiques payants qui sont installés dans le jardin public – place de l'église (Arrêté municipal n°2019-278 en date du 4 juillet 2019).
- ✓ **Régie de recettes : « droits de place : marchés, braderies, opérations de ventes ponctuelles, aire de camping-cars » : Tarifification.**
Par arrêté municipal n°2019-279 en date du 4 juillet 2019, la tarification de l'utilisation des sanitaires automatiques payants installés dans le jardin public – Place de l'Eglise a été fixée à 0,50 euro.
- ✓ **Emprunt auprès de la Banque Postale d'un montant de 132.032 Euros.**
Pour financer son programme d'investissements 2019, en matière d'éclairage public, la Ville a contracté auprès de la Banque Postale un emprunt d'un montant de 132.032 Euros, qui sera bonifié par la F.D.E. du Pas de Calais, celle-ci prenant à sa charge les intérêts de l'emprunt (Arrêté municipal n°2019-353 date du 6 août 2019).
Voici les principales caractéristiques de ce prêt : Durée : 10 ans - Score Gissler : 1A - Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 0,48 % - Périodicité des échéances : trimestrielles - Mode d'amortissement : constant – Commission d'engagement : 200 Euros.

✓ **Emprunt auprès de Banque Postale d'un montant de 467.968 Euros.**

Pour financer son programme d'investissements 2019, à l'exception des travaux éligibles par la F.D.E., la Ville a contracté auprès de la Banque Postale un emprunt d'un montant de 467.968 Euros, par arrêté municipal n°2019-354 date du 6 août 2019, dont voici les principales caractéristiques : Durée : 15 ans – Score Gissler : 1A - Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 0,75 % - Périodicité des échéances : trimestrielles - Mode d'amortissement : constant – Commission d'engagement : 0,10 % du montant du contrat de prêt.

IX. **MANIFESTATIONS**

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

✓ **Principales manifestations programmées prochainement :**

- Jusqu'au 29 septembre - Exposition 1891-2019 Le Littoral de la Côte d'Opale, du daguerréotype au numérique - au Musée Argos - Le musée inaugure une salle d'exposition temporaire, dédiée à Paul Raviart. La première expo de la saison met en valeur le littoral de la Côte d'Opale à travers l'évolution du matériel photographique de la fin du XIXème siècle à nos jours - exposition visible les mercredi et samedi de 14 H 30 à 17 H - entrée gratuite - visite guidée ou libre
- 10 septembre :
 - Actigym'seniors - Carte d'adhérent obligatoire – Organisateur le Service Seniors - Salle Philippe Noiret 9 H
 - Permanence Juridique Gratuite - anonyme - confidentielle – Organisée par le CIDFF - Espace Carnot 14 H à 17 H
- 11 septembre : Scrabble Carte d'adhérent obligatoire – Organisé par le Service Seniors - Résidence Léon Gournay 14 H 30
- 13 - 14 - 15 septembre - Salon du Bien-être et de la Voyance
- 12 septembre :
 - Repas dansant à la Hêtraie - Animation "Seb. Presta" - Service Seniors 40 € - 38 € adhérents
 - Gym douce (stretching, pilates) - Carte d'adhérent obligatoire - Service Seniors - Salle Philippe Noiret 9 H
 - Scrabble - Carte d'adhérent obligatoire - Service Seniors - Résidence Léon Gournay 14 H 30
 - Atelier Tricot'Age - Carte d'adhérent obligatoire - Service Seniors - Résidence Léon Gournay 14 H 30
- 13 septembre : Gym d'entretien - Carte d'adhérent obligatoire - Service Seniors - Espace Carnot 9 H
- 14 septembre :
 - Nettoyage extérieur et/ou intérieur des véhicules – de 9h30 à 17h au CAJ rue de Reims – Tarifs : 10 Euros pour un nettoyage intérieur et extérieur et 5 Euros pour un nettoyage soit intérieur soit extérieur – Un café ou un thé offert
 - Brocante de livres - Les livres et revues ne trouvant plus leur place dans les collections, ou provenant de dons, seront vendus à partir de 0,20 € au profit d'une action de solidarité - Médiathèque 10 H à 12 H et 14 H à 17 H
- 15 septembre :
 - Braderie rues Pierre Brossolette - des Mineurs - Joseph Gournay (inscriptions de 18 H à 20 H Salle Trenet le 7 juin pour les riverains et le 21 juin pour les extérieurs° - Organisée par l'Hippocampe Portelois
 - Journée Structures gonflables - Gratuit - Plage 11 H à 18 H
 - Spectacle "Sylvie and Co" - Amicale Municipaux - Salle Philippe Noiret
- 16 septembre :
 - Activités physiques adaptées - Carte d'adhérent obligatoire - Service Seniors - Résidence Léon Gournay 10 H
 - Danse Country - Carte d'adhérent obligatoire - Service Seniors - Salle Maurice Chevalier 14 H 30
 - Loto quine - Service Seniors - Résidence Léon Gournay 14 H 30
- 17 septembre : Actigym'seniors - Carte d'adhérent obligatoire - Service Seniors - Salle Philippe Noiret 9 H
- 18 septembre : Scrabble - Carte d'adhérent obligatoire - Service Seniors - Résidence Léon Gournay 14 H 30
- 19 septembre :
 - Gym douce (stretching, pilates) - Carte d'adhérent obligatoire - Service Seniors - Salle Philippe Noiret 9 H
 - Scrabble - Carte d'adhérent obligatoire - Service Seniors - Résidence Léon Gournay 14 H 30
- 20 septembre :
 - Gym d'entretien - Carte d'adhérent obligatoire - Service Seniors - Espace Carnot 9 H
 - Concours de belote - Service Seniors - Salle Yves Montand 14 H 30
- 21 septembre :
 - Puces des couturières - Renseignements au 03.21.91.35.70 – Organisateur : Aux 4 Points du Portel - Salle Yves Montand 9 H à 18 H
 - Festival de jeux - Déplacement au Festival du jeu Baie Saint Jean à Wimereux pour les 11-16 ans - Gratuit - sur inscription Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 Départ du mini bus à 14 H
 - Concert Coverqueen - billetterie au Service Animations (Tarif : 40 € avec concert du dimanche) ou FNAC - ticketmaster.fr - weezevent.com - 25 € Chaudron 21 H
- 22 septembre :
 - Ma Ville en Fête - Grande fête avec brocante dès 8 H, barbecue (3 €), saut à l'élastique, tyrolienne de 60 m, toboggans gonflables, chaises volantes, spectacles : saxophoniste Matt Mez - Vrac par Articho - Caravane de l'étrange - Concert de Granceland, tribute to Elvis - Caravane Bal à gogo - Animations gratuites - Médiathèque 11 H 45 à 17 H 30
 - Concert Hygiaphone et Joe Cocker Band - Billetterie au Service Animations ou FNAC - ticketmaster.fr - weezevent.com - 25 € - Chaudron 17 H
- 23 septembre :

- Activités physiques adaptées - Carte d'adhérent obligatoire - Service Seniors - Résidence Léon Gournay 10 H
 - Danse Country - Carte d'adhérent obligatoire - Service Seniors - Salle Maurice Chevalier 14 H 30
 - Atelier des jeux - Carte d'adhérent obligatoire - Service Seniors - Résidence Léon Gournay 14 H 30
- 24 septembre :
- Actigym'seniors - Carte d'adhérent obligatoire - Service Seniors - Salle Philippe Noiret 9 H
 - Permanence Juridique Gratuite - anonyme - confidentielle - CIDFF - Espace Carnot 14 H à 17 H
 - Les maires de guerre et d'après guerre, 1943-1946, la renaissance du Portel - Conférence animée par Lionel Leprêtre - Central Chesterfield - boulevard Pasteur - 3 € avec 1 boisson selon carte - Chesterfield 20 H 30
- 25 septembre :
- Bus pour l'emploi - Présence de BGE et Emploi Insertion du Pôle Famille – Organisateur : Association Mission Insertion Emploi - Place Clemenceau 9 H à 12 H
 - Scrabble - Carte d'adhérent obligatoire - Service Seniors - Résidence Léon Gournay 14 H 30
- 26 septembre :
- Gym douce (stretching, pilates) - Carte d'adhérent obligatoire - Service Seniors - Salle Philippe Noiret 9 H
 - Scrabble - Carte d'adhérent obligatoire - Service Seniors - Résidence Léon Gournay 14 H 30
 - Atelier Tricot'Age - Carte d'adhérent obligatoire - Service Seniors - Résidence Léon Gournay 14 H 30
- 27 septembre :
- Gym d'entretien - Carte d'adhérent obligatoire - Service Seniors - Espace Carnot 9 H
 - Après-midi chantant - karaoké - Service Seniors - Résidence Léon Gournay 14 H 30
- 28 septembre :
- 3^{ème} édition du Trail des 3 Forts - Départ de l'entonnoir pour une arrivée au Chaudron – Organisé par l'Association du T3F - A partir de 15 H 30
 - Concert Lyrique et Sacré - Par l'orchestre Vignolle Ensemble des Pays-Bas et 130 choristes (Lyriade 62, Albert Laurent d'Abbeville et Voies amies d'Hesdin). Au programme : Mozart, Bizet, Offenbach, Wagner, Haydn, Vivaldi, Couperin, Haendel - Billetterie à la Médiathèque ou sur place - rens. lyriade62@gmail.com Lyriade 62 10 € - Gratuit pour les - de 18 ans - Eglise Saint Pierre - Saint Paul 20 H
- 29 septembre : Braderie Puériculture - Réservations au 06.66.69.90.22 - Amicale Municipaux - 9 € la table - Salle Yves Montand 8 H à 18 H
- 30 septembre :
- Activités physiques adaptées - Carte d'adhérent obligatoire - Service Seniors - Résidence Léon Gournay 10 H
 - Danse Country - Carte d'adhérent obligatoire - Service Seniors - Salle Maurice Chevalier 14 H 30
 - Atelier théâtre - Présentation des ateliers enfants - ados et adultes avec la comédienne Anne THUNIN - Venez découvrir le contenu des séances, vous renseigner, vous inscrire - démarrage le 3 octobre - tarifs : 50 € Portelois - 150 € Extérieurs - Gratuit pour les étudiants et demandeurs d'emploi - Inscription à la Médiathèque - Espace Culturel Philippe Noiret 18 H
- 1er octobre : Sortie à Saint Valéry-sur-Somme - Chemin de fer de la Baie de Somme - visite du Courtgain, Calvaire des Marins, cité médiévale - randonnée - prévoir pique-nique ou restauration sur place - Service Seniors 28 € - 25 € adhérents
- 4 octobre :
- Soirée ciné - La médiathèque vous propose la projection d'un film, polar, comédie, drame, documentaire... - gratuit - réservé aux adhérents - Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 20 H
 - Loto quine - Stade Portelois - Salle Yves Montand 20 H 30
- 5 octobre :
- Contes des petits nageurs - La médiathèque propose des lectures au bord de l'eau pour les bébés plouf - Océane Piscine 10 H 30
 - Fête de la Citrouille – Organisée par la Ville et l'Espace Carnot - Place de l'Eglise
- 6 octobre : Loto quine - Amicale Municipaux - Salle Yves Montand
- Du 8 octobre au 2 novembre - Milkar'arts, exposition de cosplay à la Médiathèque - l'Association Milkarcasses fête ses 5 ans avec vous. Elle vous propose de découvrir des costumes et accessoires faits main.
- 8 octobre : Marielle – Tout feu tout femme – de 14h30 à 17 h salle Yves Montand – Spectacle gratuit – Réservation obligatoire au service seniors 03.21.92.43.11
- 11 octobre :
- Autour de l'exposition de cosplay - Inauguration - rencontre avec les membres de l'association qui expliqueront ce qu'est le cosplay, son historique... - Gratuit - Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 14 H
 - Atelier de craft, réalisation d'un accessoire (+ de 6 ans) 15 H
 - Théâtre et musique près de chez vous - Vous souhaitez un spectacle rien que pour vous ? Invitez vos amis, votre famille, vos voisins. Anne Thunin et les participants de l'atelier théâtre accompagnés de musiciens de la Musicale Porteloise vous préparent : Une paire de gifles de Sacha Guitry. Appelez la Médiathèque et on s'organise - Médiathèque et Maison de Quartier Jean Pierre Maurouard
- 12 octobre : Eddy Live - Tribute Eddy Mitchell - 20 € - Philippe Noiret 20 H 30
- Du 12 octobre au 2 novembre - Escape Game - La médiathèque vous enferme dans l'auditorium, dans un décor d'Halloween. A vous de résoudre les énigmes, de trouver les clés pour en sortir indemne - Gratuit - Tout public de + de 10 ans (sur réservation - créneaux d'1 heure)
- 18 octobre : Soirée jeux en famille, jeux de société - L'équipe de la médiathèque vous invite à partager en famille des jeux de société. Un petit buffet est prévu - Sur réservation - 1 € - Gratuit pour les adhérents - Ludothèque Les P'tits Pirates à Henrville 19 H
- 19 octobre :

- Brocante des mains vertes - Venez troquer entre jardiniers plantes, graines ou boutures ! Autour d'un café, un moment pour échanger trucs, astuces, recettes de cuisine, pour venir chercher conseils et idées et surtout partager vos découvertes - Ville Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03 91 90 14 00 10 H à 12 H
- Café philo "Peut-on rire de tout" - Menés par Bernardino Torres, les cafés philo nous offrent un espace de liberté, de discussion, de partage. Venez écouter, débattre, donner votre avis... Une boisson non alcoolisée est offerte à chaque participant - Gratuit - ouvert à tous - renseignements au 03-91-90-14-00 16 H à 17 H 30
- 20 octobre : Concert Pierre Lemarchal - Les plus belles chansons françaises - 15 € - Salle Yves Montand 16 H
- 23 octobre : Mercredi au musée - Sortie avec la Médiathèque de Desvres au Musée de la Piscine à Roubaix et Villa Cavrois (prévoir son repas - retour prévu vers 18 H 30) - 6 € - Départ à 8 H de la Médiathèque
- 25 octobre : Repas dansant "Choucroute" - Service Seniors - Salle Yves Montand
- 26 octobre : Autour de l'exposition de cosplay - Initiation au jeu Grandeur Nature, énigmes, atelier de théâtralisation... Tout public - Médiathèque 14 H 30
- 31 octobre : Halloween, journée des petits monstres - Spectacle Les contes du Petit Peuple, leçon d'elficologie, par la Cie du Tambour Sorcier - goûter après le conte musical. Tu peux venir en costume d'Halloween ! - Gratuit - pour les + de 6 ans Médiathèque 15 H 30

X. **QUESTIONS SUPPLEMENTAIRES**

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur COPPIN*

- 23) **Appel à projets 2019 du Parc Naturel Marin des estuaires picards et de la mer d'Opale.** **ADOPTE**
 Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à répondre à l'appel à projets 2019 du Parc Naturel Marin des estuaires picards et de la mer d'Opale.

Date d'affichage : Le 12/09/2019